



Section de l'Eure

Déclaration liminaire au CHSCT du 14 avril 2015

Monsieur le président,

Nous ne pouvons commencer ce premier CHSCT de l'année 2015, sans vous parler des conditions de travail de nos collègues. Le constat est connu : les suppressions d'emplois, les restructurations incessantes, le mode de management, l'absence de visibilité, le manque de reconnaissance et la hausse des charges, telles sont les causes profondes du développement du mal-être au travail qui explose.

Monsieur le président, vous devez intégrer le plus en amont possible la dimension conditions de travail dans tous les actes de gestion et à tous les niveaux de responsabilité.

La parole doit également être donnée aux agents sur le contenu et l'organisation du travail.

Sous couvert d'une forte dématérialisation, et de modernisation managériale, l'administration impose des organisations du travail non voulues par les agents. En faisant ainsi, elle les dépossède de leur métier et de leur expérience.

Des études récentes montrent qu'imposer une organisation du travail non souhaitée est source de stress et donc de risque psychosociaux. La DGFIP ne doit pas imposer de nouvelles méthodes de travail au nom de la productivité. Les réformes de structures et les suppressions d'emplois doivent respecter le travail et son organisation. En partant du travail réel, des contraintes et des pressions vécues par les personnels, nous souhaitons rendre aux agents la possibilité d'intervenir sur leur travail et son environnement.

Ne nous y trompons pas, le malaise est profond. Solidaires Finances poursuivra sans relâche son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie au travail.

Le CHSCT est un outil essentiel dans cette démarche. L'administration doit donc respecter ses prérogatives, et tout particulièrement celles de soumettre les projets de réorganisation ou d'accepter de mener une expertise si cela est nécessaire... Nous serons intransigeants sur ces questions. La santé et la sécurité des personnes ne sont pas négociables, il revient aux directions de respecter leur obligation de sécurité.

Le 4 décembre 2014, les agents des finances publiques de l'Eure se sont massivement mobilisés pour élire leurs représentants syndicaux. C'est en responsabilité, investis de cette mission et de cette confiance que les représentants de Solidaires Finances continueront leurs travaux. Nous tenons à préciser que nous serons particulièrement vigilants sur le respect des textes et circulaires et notamment sur la pleine application de celle du 20 décembre 2013.

Monsieur le président, lors du dernier CHSCT du 14 octobre 2014, Solidaires Finances avait attiré votre attention sur le transport de fonds effectué par les agents de service de la direction. Vous aviez répondu que cette situation était anormale et serait revue dans les plus brefs délais. Hors six mois après, rien n'a changé... Le bref délai est devenu long ! Monsieur le Président, nous souhaitons que cette pratique cesse, et ce, dès aujourd'hui.

Enfin pour conclure, nous souhaitons la bienvenue à M David GUYENOT dans ses nouvelles attributions d'Inspecteur Santé et Sécurité au travail. Solidaires Finances sera heureux de disposer de ses expertises et de ses analyses.

Les représentants Solidaires Finances au CHSCT de l'Eure.